cdc habitat | Caisse des Dépôts GROUPE



— SENIORS —

MAINTIEN À DOMICILE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Les services d'aide à domicile permettent le maintien à domicile des seniors en apportant une aide sur les activités et les tâches quotidiennes.

Quatre raisons de faire appel à une aide à domicile

- Maintenir le plus possible la vie au domicile
- Gagner en lien social
- Préserver sa santé
- Rassurer les proches

Quels sont les services d'aide proposés ?

- Portage et aide à la réalisation des repas
- Téléalarme
- Aide au ménage
- Courses
- Aide à la toilette
- Aide aux déplacements extérieurs

Comment solliciter et financer les services d'aide à domicile ?

- **Deux possibilités de sollicitation :**
 - Le senior est l'employeur direct d'une aide à domicile
 - Faire appel à une association, un prestataire ou à une entreprise d'aide à domicile qui s'occupera du recrutement de l'aide à domicile
- **Il existe plusieurs dispositifs pour aider à financer les prestations de l'aide à domicile :**
 - Les chèques CESU donnant droit à un crédit d'impôt
 - L'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) - Conseil départemental
 - La prestation de compensation du handicap (PCH) - Maison départementale des personnes handicapées
 - Les aides financières des caisses de retraite
 - Les aides sociales des mutuelles

ORGANISMES QUI ACCOMPAGNENT LES SENIORS DANS LE MAINTIEN AU DOMICILE

- → Conseil départemental
- → Centre communal d'action sociale (CCAS)
- → Centre local d'information et de coordination (CLIC)
- → Caisse de retraite
- → Maison des aînés et des aidants
- → Entreprise de services à la personne

